



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Samedi 24 Avril 2010 – LE POINCONNET (36)

Organismes régionaux présents ou représentés : 41

AERONAUTIQUE – AIKIDO AAA et BUDO – ATHLETISME – BADMINTON – BALL-TRAP – BASKET-BALL – BILLARD – CLUB ALPIN FRANCAIS - FCSAD – CYCLISME – CYCLOTOURISME – ECHECS - EQUITATION - ESCRIME – FFESSMM - FSCF – FOOTBALL AMERICAIN – GYMNASTIQUE – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – HANDBALL – HOCKEY SUR GAZON – JUDO – KARATE – MOTOCYCLISME – NATATION – PARACHUTISME – RUGBY – SKI NAUTIQUE – SPORT AUTOMOBILE - SPELEOLOGIE - SPORT UNIVERSITAIRE – SQUASH – TAEKWONDO – TENNIS DE TABLE – TIR – TRIATHLON – UFOLEP – UNSS – USFEN – VOILE - VOL A VOILE

Organismes régionaux absents excusés : 8

BASE-BALL – BOULISME – FFBSQ – BOXE – HALTEROPHILIE – RANDONNEE PEDESTRE – ROLLER SKATING - UGSEL

Organismes régionaux absents : 16

AVIRON – CANOE KAYAK – EPMM – GOLF – LUTTE – MOTONAUTIQUE – MUAY THAI - PETANQUE – SPORTS DE GLACE - PLUM – POLICE FRANCAISE – TENNIS – TIR A L'ARC – TWIRLING BATON – USEP – VOLLEY BALL

Rapport de la commission des vérificateurs des pouvoirs

Après examen des feuilles d'émargement, il résulte que 41 organismes régionaux sur 70 affiliés au CROS pour l'année 2009 sont présents. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective peut donc valablement délibérer.

Dûment convoquée, conformément à l'article 5 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du CROS du Centre s'est tenue le Samedi 24 Avril 2010, à partir de 10 h 00, dans les salons de l'Hôtel Arc en Ciel au Poinçonnet (Indre), sous la Présidence de Jean-Louis DESNOUES, en présence de :

- M. François DUMON, vice-président du Conseil régional, représentant le président M. François BONNEAU
- M. Dieudonné DONDASSE, inspecteur à la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale, représentant le directeur, M. Patrick BAHEGNE
- M. Marcel RETAILLEAU, président du CNCD, président du CROS Pays de Loire
- M. Patrick LOTTE, directeur du service des Sports du Conseil régional
- M. Jean-Pierre SYLLA, directeur du CREPS
- M. Yves LAUVERGEAT du CPCA, représentant le président du CESR, M. Xavier BEULIN
- M. Christian HAYE, chargé de développement du Crédit Mutuel, représentant le Directeur, M. BABEL
- M. Dominique ROY, médecin de la DRDSCS.

Il présente les excuses de :

- M. François BONNEAU, Président du Conseil régional
- M. Patrick BAHEGNE, directeur régional et départemental de la Jeunesse et des Sport
- M. Nicolas FORISSIER, député de l'Indre
- M. Gérard TOUCHET, directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative de l'Indre
- M. Louis PINTON, sénateur de l'Indre
- M. Jean-François MAYET, maire de Châteauroux
- M. Francis MORY, conseiller municipal de Châteauroux
- M. Jean-Pierre BABEL, directeur du Crédit Mutuel
- M. Alain BEIGNET, président du CRT
- M. Marc SADAoui, directeur général du service de la Culture et des Sports au Conseil régional
- M. Yannick GITON
- Mme Judith BORDAS, AGEFOS/PME
- M. Pierre JEUNOT, chargé de mission du Conseil régional
- Mme Florence GAUTHIER, chargée de mission du Conseil régional
- Mme Alexandra BOUGARD, Chargée de mission du Conseil régional

Il accueille également les membres d'Honneur du CROS :

- M. Maurice CHATELET
- M. André DOMEAU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Accueil par le président du CDOS de l'Indre

M. Renault souhaite la bienvenue dans le département de l'Indre. Des imprévus ont empêché d'accueillir cette Assemblée dans la Maison des Sports.

Allocution du président du CROS

Nous voici à nouveau réunis pour ce rendez-vous statutaire annuel que constitue l'Assemblée générale. Elle sera, cette année encore, électorale, puisque nous serons amenés à élire deux nouveaux membres afin de compléter le comité directeur du CROS. Elle marque la première année de fonctionnement de cette olympiade, depuis que nous avons renouvelé nos instances. C'est un moment fort de la vie démocratique de notre association. Je suis particulièrement heureux, comme l'ensemble du comité directeur du CROS, de vous retrouver à cette occasion.

Le président du CNOSF a fait état, à la fin de cette année, des interrogations du Mouvement sportif sur les incertitudes liées à la réforme des collectivités territoriales et surtout à leurs modes de financement. Le sport français est à deux vitesses; la forme de solidarité qui existait entre le sport professionnel et le sport amateur pourrait ne pas survivre à cette réorganisation. Le compte n'y sera plus et le fossé qui les sépare va encore plus se creuser. Mais il ne faut pas se leurrer, dans le contexte actuel et en dehors de quelques exceptions, le mouvement sportif aura du mal à trouver d'autres sources de financement. La contribution sociale du sport à la société a un coût et je l'ai écrit c'est à l'État, dans son acception la plus large, de supporter ce coût.

Dans cette période pleine d'incertitudes où les réformes annoncées avancent à marche forcée, nous avons du mal à percevoir l'avenir. Soyons fier de ce que nous portons, sans renier notre passé, sans détruire ce qui fonctionne et en sachant garder nos valeurs et cet esprit militant pour la cause du sport, il nous faut tout réinventer, sans y perdre notre âme. Ce que nous demandons, c'est d'être associé aux discussions et d'apporter notre éclairage, nous sommes pertinents. Il faut que nous soyons et restions force de proposition.

Je voudrais souligner le fait que nous soyons, cette année, accueillis dans le département de l'Indre, par le CDOS. Nous retrouvons là, le fonctionnement habituel qui nous emmène dans les différents départements de la région durant notre mandat. Il est présidé par Philippe Renault qui succède à Marie-France Feydeau qui avait bien voulu fédérer autour d'elle la majorité des comités de l'Indre, pour relancer le CDOS, qui avait malheureusement connu bien des vicissitudes C'est une lourde tâche. Il mérite toutes nos félicitations, tous nos vœux de pleine réussite l'accompagnent pour l'exercice de cette nouvelle responsabilité. Les choses bougent déjà.

Merci de bien avoir voulu honorer cet engagement.

Je déclare donc ouverte l'Assemblée générale du CROS.

Mémoire aux disparus

Une minute de silence est effectuée, en mémoire, à Henri SERANDOUR

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2009

Pas d'observation

Contre	:	0
Abstention	:	0

Adopté à l'unanimité

Rapport moral du président, Jean-Louis DESNOUES

Chers amis, mon intervention reprendra les faits marquants, dans la mesure où vous avez été destinataires des différents comptes rendus détaillés et exhaustifs de notre activité. Ils retracent l'ensemble des actions du CROS pour 2009 et s'inscrivent parfaitement dans notre projet pour l'olympiade.

Je me contenterai donc de retracer rapidement l'année écoulée, les perspectives 2010 vous étant présentées par les différents responsables de pôles. Cette intervention sera complétée par le rapport d'activité de la secrétaire générale. Les responsables de pôles restent bien évidemment à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous souhaiteriez.

« Le coup d'œil dans le rétroviseur »

Ce qu'il faut avant tout retenir pour 2009 c'est qu'elle fut année de mise en place de notre nouvelle organisation,

Notre situation financière était préoccupante. Je dois remercier nos partenaires (Région et État) qui ont réagi rapidement et nous ont soutenus. La situation est encore fragile dans un contexte financier contraint, ce qui nous a conduits à prendre des mesures transitoires afin de stabiliser nos finances, durant l'année 2009, ce qui explique le résultat financier de cette année,

Il faut mettre en adéquation notre organisation, nos missions et nos moyens humains avec nos moyens financiers, nous sommes arrivés à cet équilibre qui reste malgré tout fragile et dépend d'éléments que nous ne maîtrisons pas.

La campagne CNDS 2009 avait été avancée, afin de permettre un règlement plus rapide pour les clubs, comités et ligues. Je tiens à remercier les structures qui ont déposé des dossiers de l'avoir fait dans des délais très raccourcis. Cette année a vu la poursuite de l'accompagnement éducatif, c'était une véritable gageure pour le Mouvement sportif régional et l'opportunité de travailler avec le milieu scolaire et en particulier celui du collège. Le système qui devrait perdurer est rentré dans une phase de stabilisation.

On peut regretter que, de plus en plus, les moyens du CNDS soient dédiés

L'organisation interne du CROS :

Période d'intérim au niveau du poste de secrétaire générale suite à l'indisponibilité de Monique Rollett.

Démission d'Aurélia Bazille en juillet

Arrivée en juin de Fanny Parmentier chargée de missions communication et NTIC.
Arrivée de Marie Anne Tourault en septembre comme chargée de mission formation
Arrivée de Bernadette Frémont en septembre au poste d'assistante

L'équipe des collaborateurs est donc au complet.

Organisée autour du poste de direction tenu par Soisick Retailleau, organisation qui a été confirmée et validée au début de cette année, cette équipe est à votre service.

En ce qui concerne l'emploi :

- Le Plan Sport Emploi dans le cadre du CNDS :

L'harmonisation des règles concernant l'attribution et la gestion des plans sport emploi au niveau de la région et des six départements, c'est révélée bénéfique et n'est donc plus une source de difficultés.

Les moyens délégués par le CNDS national en la matière ont permis d'accompagner un nombre important de poste et de conforter la structuration des instances du mouvement sportif.

- Le dispositif CAP'Asso :

Avec le renouvellement du dispositif "CAP'Asso", qui avait permis à la Région de se positionner en reprenant la quasi totalité des propositions du Mouvement associatif, le dispositif a connu un « BOUM en fin d'année 2009 et début d'année 2010 » puisque nous avons enregistré une augmentation significative du nombre de dossiers (+50%). Nous sommes certainement arrivés à satisfaire une grande partie de nos besoins et nous rentrons maintenant dans une période de stabilité en ce qui concerne nos demandes nouvelles et les besoins du mouvement sportif. Nous nous orientons plus vers un renouvellement de ces aides.

- Les dispositifs d'aide à l'emploi :

Le Mouvement sportif a largement été sollicité. Les responsables que nous sommes sont sensibilisés à ce problème, trop souvent malheureusement pour le vivre au sein de la cellule familiale ou dans notre environnement proche.

La crise est venue accentuer ces difficultés.

Nous revendiquons, pour le Mouvement sportif régional, l'abandon de la politique de guichet et l'engagement dans une logique de projets. Mais le milieu associatif ne doit pas être considéré comme un simple paramètre de la variable d'ajustement des chiffres du chômage. L'emploi associatif a un rôle social reconnu qui doit passer obligatoirement par une part de financement public, seuil en dessous duquel la pérennisation n'est pas réaliste.

En ce qui concerne la formation :

Un programme quadriennal, décliné annuellement, construit avec, et partagé par l'ensemble des acteurs, rassemble et propose, dans un document unique, le plan de formation du Mouvement sportif régional.

C'est une première et cette démarche a été confortée par la mise en place de la ligne régionale de crédits formation au niveau du CNDS. Cette initiative pourrait devenir une exigence au niveau national. Nous sommes en train de nous structurer dans le domaine pour être reconnu comme légitime et pertinent.

Le CFPS est l'organisme de formation du mouvement sportif.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire :

Nous poursuivrons notre politique, en concertation avec le Conseil régional et l'État :

Les Conseils Associatifs Sportifs ou des structures similaires, seront installés dans tous les Pays, les Agglomérations ou tout autre échelon territorial qui sera pertinent en en faisant un territoire de référence; au travers des projets qui pourraient voir le jour sur le terrain,

La grande salle, à l'emplacement du champ de courses de l'île Arrault. Le projet présenté reprend en grande partie les préconisations du "Livre Blanc" du CROS et nous sommes associés à la réalisation de ce projet. Cet équipement devrait accueillir la future maison régionale des sports.

L'étude piscines, nous permet d'acquérir une compétence et du matériel en matière d'ingénierie, qui pourront être modélisés pour mener des études dans d'autres domaines.

En ce qui concerne le CREPS :

L'établissement a intégré le réseau d'excellence du ministère, sa pérennité a été menacée un moment, le Mouvement sportif a su se mobiliser mais doit rester vigilant. C'est un acteur important du sport au niveau régional qui doit être pris en considération et intégré dans nos réflexions et schéma d'organisation au niveau régional.

En ce qui concerne la communication :

Ce domaine avait souffert de l'organisation interne du CROS par le non remplacement de la personne en charge de ce pôle. Depuis Fanny Parmentier nous a rejoints. La refonte et la mise à jour du site a permis de mieux nous faire connaître et de proposer un outil, pour un meilleur service. Elle a participé avec Paul Carré à la mise à plat : notre équipement informatique et téléphonique et à sa restructuration à la hauteur de nos besoins.

La réforme de l'Etat et des collectivités

Cette réforme annoncée et mise en place depuis le 1^{er} janvier 2010 de l'organisation de l'État et à venir pour les collectivités territoriales nous oblige à nous adapter, à faire évoluer nos organisations, pour être plus efficaces. Le positionnement fort de l'échelon régional, tête de réseau, ne doit pas être pris comme une volonté d'hégémonie de la part de cette instance, mais comme le porteur de politiques discutées, construites et partagées par l'ensemble des acteurs.

Je l'ai dit dans mes propos introductifs, avec les CDOS, les Ligues et Comités régionaux, il nous reste à inventer et à construire ensemble de nouvelles coopérations, c'est plus que jamais d'actualité.

Le Mouvement sportif est suffisamment réactif pour ne pas manquer ce grand rendez vous et je suis sûr que, si nous restons solidaires, nous en sortirons renforcés. La future organisation du sport en France doit faire l'objet d'une nécessaire concertation entre l'ensemble des partenaires et nous revendiquons de pouvoir jouer pleinement notre rôle.

Le conseil d'administration reste plus que jamais à votre écoute et à votre service et compte sur votre soutien pour l'aider à mener à bien les missions que vous aurez bien voulu lui confier.

Je vais passer la parole à Chantal Perrot, secrétaire générale, qui va vous donner lecture du rapport d'activités.

Rapport d'activités 2009, présenté par Chantal PERROT, secrétaire générale.

Depuis sa création en 1973, le CROS Centre a su, au fil des décennies, s'imposer comme instance déconcentrée et structure décentralisée.

Le CROS reste l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat, du Conseil régional, des Pays et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Au cours de l'année 2009, 70 Ligues et Comités régionaux ont adhéré au CROS, soit près de 8 000 associations sportives, 630 000 licenciés, 100 000 bénévoles et 3 000 emplois sportifs.

Ses missions se sont élargies et pour répondre aux objectifs que le CROS s'est fixé pour cette Olympiade 2009/2012, l'équipe de collaborateurs s'est étoffée d'un salarié supplémentaire.

Cette équipe est constituée d'une directrice, 4 chargés de missions, 1 secrétaire, 1 secrétaire comptable.

Le CROS en 2009 :

- a procédé à l'aménagement de ses locaux pour les rendre plus fonctionnels ;
- a fait l'acquisition d'une voiture de service avec le concours financier du Conseil régional et de l'Etat ;
- a renouvelé son parc informatique, financé par l'Etat et la Région ;
- a négocié avec les services de l'Etat et de la région Centre pour la formalisation d'une Convention d'objectifs pluriannuelle tripartite.

Pour ses missions, le CROS compte 7 pôles d'activités et commissions.

Missions accomplies, dans les grandes lignes, en 2009, par chaque pôle de compétences mis en place :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable Patrice DOCTRINAL, Vice-président

Outre la mise en place de nouveaux Conseils Associatifs Sportifs dans les Pays ou Agglomérations et le suivi de ceux déjà existants, ce pôle est sollicité aussi bien par les services du Conseil régional pour les demandes de subventions émanant des Ligues ou avec leur aide, pour les demandes des collectivités concernant leur discipline :

- 101 avis ont pu être donnés pour la rénovation ou la création d'équipements sportifs ;
- 24 avis émis d'équipements sportifs intégrés dans 4 documents de Pays ;
- 19 avis sur les demandes de subventions "CNDS Equipements" adressées par le CNOSF ont été émis par le CROS.

En outre, le CROS a :

- favorisé et participé à la mise en place de 40 schémas directeurs d'équipements sportifs des Ligues, en partenariat avec la DRDJS et le Conseil régional du Centre, le CROS ;
- favorisé l'émergence de projets d'équipements sportifs structurants en région Centre en prenant part aux différents comités de pilotage ;
- lancé une étude piscine en région Centre ;
- constitué et mis en œuvre du travail et du suivi de Conseils Associatifs Sportifs (C.A.S.) de Pays ;
- élaboré et présenté des diagnostics sportifs territoriaux qui font l'état des lieux du sport sur le Territoire ;

- accompagné des associations sportives, des collectivités territoriales, dans leurs projets sportifs structurants pour les territoires ;
- réactualisé en 2009 du livret "Sport et nouveaux territoires".

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Sous la responsabilité générale de Patrice DOCTRINAL, vice-président

Ce pôle s'articule en deux groupes de travail :

- **Les groupes à thèmes**

Responsable Chantal PERROT, secrétaire générale

- **Sport au féminin**

Groupe mis en place au sein du CROS afin de promouvoir la pratique sportive féminine. Le CROS a également participé aux réunions partenariales sur ce thème.

- **Sport, santé, seniors et handicaps**

L'objectif de ce groupe est de promouvoir, de développer et faciliter la pratique physique et sportive auprès de ces publics et sur ces thèmes.

Le CROS, en 2009, a, en outre, participé aux réunions organisées par nos partenaires (Région, DRDJS...) abordant ces thématiques et à toutes actions de sensibilisation.

- **Les familles d'activité**

Responsable : Patrice DOCTRINAL, Vice-président

Le CROS Centre fédère les Ligues sportives régionales par famille d'activités sportives. Ces familles au nombre de 7, représentent l'ensemble du Mouvement sportif.

Au cours de l'année 2009 :

- réalisation du Guide sur la "Construction/rénovation d'une salle omnisport" en collaboration avec quatre Ligues sportives. Imprimé en 2 000 exemplaires il a été diffusé à l'ensemble des acteurs œuvrant pour le développement du sport ;
- élaboration conjointe de schémas directeurs d'équipements par famille d'activités entre la Région, l'Etat, le CROS et les familles sportives concernées.

EMPLOI

Responsable : Christian LEVEQUE, vice-président

L'objectif principal de ce pôle est la professionnalisation du secteur sportif par l'accompagnement des associations sportives dans leur structuration et leur développement - employeurs ou non -, dans la consolidation de leurs activités, en vue de pérenniser leurs emplois et dans leurs démarches d'employeurs.

En 2009, plus de 200 demandes d'information sur le dispositif régional Cap'asso ont été satisfaites.

120 dossiers ont été déposés auprès de la Région et retenus, ce qui représente 150 emplois, dont 38 postes créés et 112 consolidés.

111 de ces dossiers ont été accompagnés par les conseillers associatifs sportifs du réseau de compétence du CROS.

FORMATION

Responsable : Bernard PHILIPPE

Responsable du Centre de Formation Professionnel du Sport : Christian LECUYER

Evolution du pôle Formation en 2009.

La création de la "Ligne régionale Formation", sur la part territoriale CNDS en 2009, positionne les Ligues ou Comités régionaux comme tête de réseau de la formation de leur discipline.

Un document de recueil des données a été réalisé par le CROS et les services de la DRDJS afin d'accompagner les Ligues dans la formalisation de leur bilan 2009 et la préparation du plan de formation 2010.

Le Centre de Formation Professionnelle du Sport (CFPS) a été réactivé, avec pour objectifs de proposer et animer un plan de formation satisfaisant, en direction des dirigeants sportifs régionaux, ainsi que la mise en place d'un réseau de formateurs issus du Mouvement sportif.

Le CROS a recruté Marie Anne TOURAULT au poste de chargée de missions "Formation" à plein temps, en septembre 2009.

Ainsi en 2009, 232 heures de formation ont été dispensées à 625 dirigeants ; 82 heures à 33 salariés ; 25 heures à 7 jeunes dirigeants (de 18 à 26 ans) et 40 heures à 9 formateurs.

Des formations, proposées à l'ensemble des dirigeants, ont été annulées faute de participants.

HAUT NIVEAU

Responsable : Daniel GOUGEON, vice-président

En 2009, année de bouleversements, le Ministère des sports réorganisait le sport de Haut Niveau en France, dont l'une des premières conséquences était la menace du désengagement de l'Etat dans la gestion du CREPS.

La mobilisation d'un comité de soutien, organisée par le CROS et le Mouvement sportif a permis le maintien de la participation de l'Etat dans la gestion du CREPS Centre.

Des réunions de concertation ont eu lieu sur les parcours de "l'Excellence Sportive 2009/2012".

Le CROS s'est mobilisé pour que la création d'un grand équipement salle omnisports en région Centre voit le jour.

COMMUNICATION, VALORISATION, RECOMPENSES

Responsable : Monique ROLLETT, vice-présidente

La communication est un élément important pour fédérer, développer et valoriser le Mouvement sportif régional.

Différents supports ont été revus et mis à jour ou créés.

• Site internet

- **Nouvelle rubrique** "S'inscrire à la lettre du CROS Centre": formulaire à remplir pour s'abonner à la Newsletter du CROS.

• La lettre électronique du CROS

S'inscrire en ligne via le formulaire sur le site. 3 numéros ont été diffusés (juillet, septembre et novembre).

• **Le CROS Info** paraissant chaque trimestre.

• Supports de Communication

- **Guide du Mécénat**, mis à jour,

- **Media guide**, réactualisé en 2009, est disponible sur le site internet du CROS.

• Evénements

- Séminaire des présidents de Ligues.

- Les conférences du CROS.

- Cérémonie des vœux au Novotel de St Jean de Braye.

- "Faites du sport" de la région Centre à Saran.

. Commission récompenses

Responsables : Eugène BUSSO et Patrick LAZENNEC

- **La reconnaissance des sportifs et des dirigeants méritants** a lieu chaque année au cours d'une manifestation très conviviale, la cérémonie des vœux, les récompensés étant présentés par leur structure régionale. Ainsi 13 dirigeants bénévoles, 11 sportifs individuels, 8 arbitres et juges et 4 équipes ont été mis à l'honneur.

- **Le concours des "Villes les plus sportives"** qui récompense celles qui s'impliquent fortement dans le domaine du sport, a permis à trois des candidates de recevoir un trophée. Les communes de 1 500 à 4 999 habitants pouvaient concourir au titre de l'année 2008.

Les trophées ont été attribués à :

- . Bonneval (Eure et Loir), Trophée d'Or,
- . Chanceaux sur Choisille (Indre et Loire), Trophée d'Argent,
- . Les Bordés (Loiret), Trophée de Bronze.

INFORMATIQUE

Responsable : Paul CARRÉ

Objectif du pôle, moderniser et structurer le Mouvement sportif régional pour répondre à leurs attentes et besoins.

• Evolution du matériel informatique et renouvellement du parc informatique

- Réalisation du diagnostic du système d'information du CROS.
- Synthèse, appels d'offres pour remise à niveau du système informatique, installation, reconfiguration de l'existant conservé, et choix du prestataire.

• Formation des utilisateurs, octobre à novembre 2009

Rédaction de procédures pour les utilisateurs sur chaque poste.

• **Le diagnostic sur la téléphonie du CROS** a été réalisé en même temps que celui du système informatique.

• De nouveaux outils de communication sont en cours de test ou de création.

COMMISSION JURIDIQUE

Responsable : Jean ROS

Les Statuts et Règlement intérieur étant en conformité avec ceux fournis par le CNOSF, en 2009, la commission a apporté un soutien à deux Comités régionaux rencontrant quelques difficultés, totalement réglées pour l'un et en voie de règlement pour le second.

COMMISSION ETHIQUE- PATRIMOINE - RECONNAISSANCE

Responsable : Jean ROS

Créée à l'initiative du président du CROS, cette nouvelle commission a pour objet de garder un contact étroit avec les membres d'honneur, de bénéficier de leur expérience et de leur confier la "mémoire du CROS", ainsi que la prise d'initiative concernant l'éthique, la moralité, le bénévolat...

Deux réunions plénières, ont eu lieu les 29 octobre et 8 décembre 2009. Elles ont permis de dresser un constat de la situation des archives et des mesures à prendre afin de pérenniser la mémoire du CROS.

Un modèle de "lettre d'intention de donation et/ou de prêt" a été établi pour connaître les donateurs potentiels.

Les diverses actions des différents pôles, qu'ont en charge les membres du Bureau, sont présentées ici synthétiquement. Le travail de chacun de ces membres représente, pour l'année 2009, quelques 6 000 heures de bénévolat.

Le rapport détaillé des activités 2009 du CROS peut être consulté et est téléchargeable sur le site du CROS.

Chantal PERROT remercie chacun pour son attention.

Approbation des rapports, moral et d'activité

Mis aux voix, les rapports, moral et d'activités sont adoptés à l'unanimité.

Rapport financier, présenté par Jean-Paul CUZON, trésorier général

Faits caractéristiques

L'exercice comporte une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

L'exercice précédent comportait une durée de 12 mois.

Règles et méthodes comptables

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes liées à l'actif du bilan

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

La durée d'usage a été retenue dans le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables, l'entité étant en dessous des seuils réglementaires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Créances

Les créances à recevoir sont les suivantes :

- Prestations CPCA :	23 311.52 €
- CFPS (frs fonct, siège, rémunération) :	24 297.10 €
- Cotisations :	200.00 €
- Divers clients à recevoir :	1 336.45 €
- Client douteux (provisionner à 100%) :	2 137.00 €
- DLA :	2 660.00 €
- Divers à recevoir :	1 981.10 €

Les subventions à recevoir et les soldes :

- La subvention de fonctionnement du C R concernant l'année 2009 :	28 600.00 €
- Le solde de la subvention investissement C R (voiture) :	5 854.38 €
- Le solde de la subvention du C R CAP'ASSO :	15 167.00 €
- Etat-CNDS Régional :	6 000.00 €
- FONJEP 2009 à recevoir :	7 320.00 €
- CNOSF 2009 à recevoir :	3 000.00 €

La trésorerie

La trésorerie augmente de 62 119.03 €

Notes liées au passif du bilan

Capitaux propres

La variation des capitaux propres entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre s'élève à 62 735.20 € et s'explique de la façon suivante :

Résultat de l'exercice 2009 :	+ 38 080.82 €
Subventions d'investissement	+ 24 654.38 €

Provisions pour risques

La variation de 18.82 € correspond à la reprise aux provisions des indemnités de fin de carrière.

Dettes

Les dettes fournisseurs pour :	88 679.05 €
Les dettes fiscales et sociales comprennent les postes suivants :	
- dettes sur primes et congés payés :	17 309.00 €
- dettes sur charges sociales et congés payés :	7 925.00 €
- dettes aux organismes sociaux :	34 005.00 €
- taxe sur les salaires et la formation continue :	6 431.00 €
Les autres dettes comprennent des postes suivants :	
- formation éducateur:	6 000.00 €
- concours femmes et sport :	6 183.98 €
- Commission CNDS :	3 678.72 €
Produits constatés d'avance :	35 725.50 €

Notes liées au compte de résultat

Ventilation des produits

Les prestations liées à l'Emploi (CPCA et DLA) ont augmentées sur l'exercice 2009 d'un montant s'élevant à 17 737.08 €.

Les subventions CNDS se sont élevées à 206 088.00 €.

Les subventions du Conseil Régional se sont élevées à 164 833 €, celles-ci comprennent les subventions Cap'Asso pour un montant de 21 833 € et la subvention de fonctionnement.

Les autres produits comprennent les cotisations des Ligues, et la mise à disposition du personnel CROS au CFPS. La contrepartie de ces produits est classée en autres charges de gestion courante et charges de personnel.

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles comprennent diverses régularisations antérieures, pour une valeur de 121.30 €. Les produits exceptionnels à la reprise de chèques non débités pour un montant de 307.50 € et la reprise annuelle de la subvention CNDS pour 612.00 €.

Rémunération globale des trois plus hauts cadres dirigeants : Néant.

Rapport du Commissaire aux comptes, présenté par Bruno ROUILLE, cabinet ORCOM

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels du CROS du CENTRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur ; Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ses comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables et les estimations significatives retenues à la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons été conduits à examiner le traitement comptable des subventions ainsi que celui des opérations liées au pôle emploi.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion d'activités et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Approbation du résultat financier

Mis aux voix, le résultat financier est adopté à l'unanimité

Affectation du résultat financier

Le Président propose de l'affecter en reports à nouveaux.

Mis aux voix, l'affectation du résultat financier est adoptée à l'unanimité.

Projet de Budget 2010-2011

Le projet de budget 2010 est un budget contraint.

Au niveau des salaires, il y a une baisse de 4 mois en 2010 car Melle Marie-Anne TOURAULT sera recrutée par le CFPS en 2010 et en 2011 en totalité.

Il faut rester vigilants et développer les ressources propres, réaliser des études, des accompagnements, des formations plus rémunérées qu'actuellement, sachant que cela reste dans l'objectif du monde sportif.

Approbation des Budgets prévisionnels 2010 et 2011

Contre : 0

Abstention : 2

Mis aux voix, les budgets prévisionnels sont adoptés à l'unanimité.

Fixation du taux de la cotisation annuelle 2011

Pour 2011, le Président propose, d'augmenter la cotisation qui s'élève à 205 €, pour les Ligues et Comités régionaux et 102.50 € pour les membres associés

Je souhaite que toutes les Ligues qui adhèrent au CROS, adhèrent aussi au CFPS puisque c'est votre organisme de formation, bien évidemment vous aurez à faire entendre vos desideratas dans cette politique construite au niveau régional entre les clubs, les comités et les ligues.

Contre : 1

Abstention : 0

Mis aux voix, les taux de cotisation pour 2011 sont adoptés à l'unanimité.

Autorisation donnée au Président par l'A.G. pour signer les documents officiels, les conventions.

Election complémentaire de membres au Comité de direction du CROS

Les Ligues ont reçu l'appel à candidature en son temps. 2 candidatures nous sont parvenues. La commission de vérification de surveillance des opérations électorales les a validées.

Candidats :

M. Yannick VRIGNAUD Cyclotourisme 2^{ème} collège

M. Yves-Marie MARCHAIS FCSAD 3^{ème} collège

Nous allons procéder à l'élection

Orientation stratégiques pour 2010

Pôle communication et information

Par la communication écrite et web

- Poursuivre l'information du Mouvement sportif sur le site internet du CROS et via la Lettre (électronique) du CROS.

- Faire savoir ce que le CROS réalise auprès de ses adhérents et partenaires sur un support papier dans une publication trimestrielle, le « CROS INFOS ».
- Réalisation de documents, de présentations, de supports de communication pour les différents pôles d'activité du CROS (tracts, affiches, logos, plaquette, divers...).

Par la communication événementielle

- Accroître le rayonnement du mouvement sportif régional
- Favoriser et faciliter l'organisation d'événements, participer à la mise en place de l'ensemble des événements du CROS et les promouvoir.

Par la mise en valeur dans la Presse

- Faire savoir ce que le CROS réalise auprès du grand public, des partenaires et des institutions
- Développer la relation CROS – Médias régionaux et les points Presse

Valorisation et récompenses

Le trophée des "Villes les plus sportives"

- Valoriser et promouvoir les politiques sportives des Communes de 5000 à 999 habitants.
- Le trophée des sportifs méritants
- Valorisation des résultats des sportifs et des équipes, de l'implication des dirigeants, de la disponibilité des arbitres.
- Réflexion de la commission sur une limitation du nombre de trophées.

Pôle aménagement du territoire

Participer aux actions d'aide à la décision en matière d'équipements sportifs en menant une étude sur les piscines en région Centre avec :

- un diagnostic/état des lieux ;
- l'identification des manques ;
- l'élaboration du schéma d'aménagement ;
-

Cette étude permettra ainsi de :

- quantifier et qualifier les équipements à concevoir ;
- localiser les sites à aménager ;
- évaluer les coûts des opérations et présenter les moyens à mettre en œuvre en vue de leur réalisation.

Participer aux actions d'aide à la décision en matière d'équipements sportifs :

- en répondant aux demandes d'avis du conseil Régional (service des sports et service aménagement du territoire) ;
- en répondant aux demandes d'avis du CNDS Equipements

Poursuivre l'implication du Mouvement sportif dans les nouveaux territoires de projet :

- en créant de nouveaux Conseils Associatifs Sportifs de Pays ;
- en animant et faisant vivre chaque C.A.S. en place ;
- en réalisant des diagnostics sportifs territoriaux.

Accompagner l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales dans leurs projets structurants de territoire :

- en participant aux groupes de travail, comité de pilotages... des projets structurants régionaux ;
- en étant « structure ressource » pour répondre aux sollicitations des maîtres d'ouvrage d'équipements.

Pôle développement des pratiques

Publics cibles

Participer aux politiques publiques en faveur des publics les plus éloignés de la pratique sportive :

- en organisant une action promotionnelle "Sport Santé Seniors Handicaps" (mise en place d'une Conférence) ;
- en organisant une action promotionnelle "Sport au féminin" (action à déterminer par la commission) ;
- en participant aux réunions partenariales sur ces thématiques.

Familles d'activités

« Mutualiser » les projets, moyens, pratiques pour une plus grande efficacité :

- en suivant l'animation des plans de développement des familles d'activités ;
- en réalisant des documents issus d'un travail de collaboration interfédérale.

Pôle Professionnalisation

Le pôle professionnalisation au service des Ligues, au plus près du terrain

Emploi

Poursuivre la réflexion sur la professionnalisation :

- avec le pôle emploi du CROS,
- avec le réseau de compétences du CROS,
- avec nos partenariats et acteurs territoriaux.

Accompagnement des associations sportives :

- dans leur structuration et leur développement ;
- dans la consolidation de leurs activités en vue de pérenniser un emploi ;
- dans leur démarche d'employeur ;
- dans leur professionnalisation ;
-

par le conseil, l'information, l'aide au montage de dossier tel Cap'asso, les accompagnements DLA.

Formations à destination

des bénévoles :

- modules thématiques de 3 heures sur le « savoir de base » du dirigeant ;
- le Certificat de formation à la gestion associative ;
- la formation de 80 heures du dirigeant sportif (perfectionnement et approfondissement des connaissances de gestion associative) ;
- le stage « Jeunes Dirigeants » du 18 au 21 décembre 2010 au CRJS de Salbris.
-

des salariés de la branche sport :

- Formation de formateur (40 heures).
- Développer les partenariats de son association sportive (15 heures).
- Mise en place du dispositif « Accompagnement éducatif » par les associations sportives (14 heures).

Accompagner les associations sportives...

- dans leur structuration et leur développement ;
- dans la consolidation de leurs activités en vue de pérenniser un emploi ;
- dans leur démarche d'employeur ;
- Dans leur professionnalisation ;
-

par le conseil, l'information, l'aide au montage de dossier tel Cap'Asso, les accompagnements DLA.

- Accompagnement, conseils et expertise dans la mise en place des plans de formations des Ligues (formations des salariés et des bénévoles).
- Valorisation des formations et de l'implication des bénévoles auprès des partenaires extérieurs (entreprises, universités...).
- CNDS formation ligne régionale.

Misons sur l'intelligence collective !

Mutualisons nos savoirs !

Rejoignez le réseau de compétences et le réseau de formateurs du CROS !

Résultats des votes de l'élection complémentaire :

La commission de dépouillement des votes fait part des résultats de l'élection complémentaire de membres au Comité directeur.

M. ROS prend la parole :

Nombre de bulletins :	41
Nombre de suffrages exprimés :	41

Ont obtenus :

M. Yannick VRIGNAUD :	37 voix, élu
M. Yves-Marie MARCHAIS :	36 voix, élu
Bulletins blancs :	2

Questions diverses

L'assemblée n'émet aucune question.

- Intervention de M. Dominique ROY :

Monsieur ROY est très heureux et honoré d'être parmi nous.

La santé, la sécurité d'un sportif reste une préoccupation majeure du ministère. A ce titre un nouveau texte réglant ce problème vient de paraître dans le Journal Officiel du 14 avril 2010 publié le 16 avril 2010.

Il a assisté au colloque annuel sur le dopage au CNOSF, l'an dernier. Les grandes préoccupations actuelles, outre celles habituelles, sont la prévention et la lutte contre le dopage. M. Benoit GERMAIN ancien conseiller de la DRDJS et œuvrant aujourd'hui dans une structure chargée de cette lutte contre le dopage, est un excellent correspondant. Il nous tient informé de manière très précise sur tout ce qu'il y a de nouveau en matière de dopage et sur les affaires.

Pour Sport santé, c'est une préoccupation très importante. Dans une étude américaine en l'an 2000, la sédentarité arrive en deuxième position pour les facteurs de mortalité, juste après le tabac.

C'est un sujet extrêmement important et tous les médecins dans toutes les spécialités s'accordent à reconnaître et à promouvoir des activités physiques et sportives adaptées en rapport avec la santé pour tout le monde, les interventions dès l'école primaire mais aussi pour les malades chroniques..

M. ROY remercie l'Assemblée.

- Intervention de M. RETAILLEAU

M. Retailleau salue et remercie l'assemblée.

Il a noté avec intérêt l'activité du CROS qui a une longueur d'avance dans certains domaines. Première région à mettre en place une Conférence régionale consultative du sport. Structure récente, elle a pour but de faire travailler en concertation tous les acteurs que sont les collectivités, l'Etat et le Mouvement sportif, non seulement au niveau régional, mais en liaison avec les structures départementales, ce qui n'est pas toujours facile. M. Retailleau a noté que dans une autre région

visitée récemment, cela fonctionnait bien au niveau régional mais l'inter échange avec les politiques départementales n'étaient pas aussi aisées.

Il a noté également que la situation financière était tout à fait convenable même si nos systèmes, dans un monde associatif sont actuellement fragiles. Les cotisations du CROS sont peu élevées par rapport à d'autres.

Le nouveau Président M. MASSEGLIA, a exprimé le souhait de mettre en place une "Journée du sport français", l'idée existe depuis longtemps, mais n'a jamais vraiment été mise en place. Il y avait une journée "Sport en famille" qui était à l'initiative du Ministère de la jeunesse et des sports.

Après divers entretiens entre M. MASSEGLIA et Mme Roselyne BACHELOT, il en ressort une volonté d'organiser une seule et unique journée commune "Jeunesse et Sport" et Mouvement sportif.

Cette journée aura 2 objectifs :

1 - de montrer que le Mouvement sportif et associatif est ouvert et important, pourquoi ouvert parce que cette journée sera plutôt en direction des non-licenciés et des licenciés ;

2 - de faire valoir que le sport est un facteur de bien être. Une enquête réalisée par la faculté de médecine de Besançon, il y a une quinzaine d'années, auprès de 2 entreprises Alstom et Peugeot avait démontré que, chez les licenciés sportifs, il y avait 30% d'arrêts de travail en moins que chez les salariés n'ayant aucune pratique sportive et 25 % d'accident du travail en moins, même s'il y avait des accidents de sport le week-end pour certaines pratiques.

Donc la pratique sportive contribuerait, si tout le monde en faisait, à diminuer le déficit de la sécurité social par exemple.

Il faut démontrer que le Mouvement sportif est un mouvement influant, que c'est le 1^{er} Mouvement associatif français et faire valoriser ce que le sport apporte à la société française. Cela ne se fera qu'avec les Ligues, les Comités départementaux et surtout les clubs.

Un domaine pertinent et bien en avance sur d'autres, c'est le Centre de Formation Professionnelle du Sport. De même il y a une dizaine de CFA du Sport sur le territoire, pas un dans le pays de la Loire. Il va falloir tenter de les développer dans les régions.

Le concours de la "Ville la plus sportive" va subir quelques évolutions, mais il y aura toujours une structure de coordination ; un accord oral et moral a été passé et devrait se concrétiser avec le journal l'Equipe. Ce journal organise depuis 70 ans un concours de la "Ville la plus sportive" et le nombre de candidatures a tendance à baisser.

Il a été convenu, avec l'accord du Président du CNOSF de travailler en commun. Ce travail va se faire avec des définitions variables, puisque entre une région urbaine et une région rurale, il n'y a pas forcément les mêmes besoins notamment par rapport au strate de population, mais le principe serait que les communes à faible ou moyenne importance en population resteraient à caractère régional et départemental et les plus importantes seraient présentées au niveau national pour donner un peu de relief à ce développement des concours des "Villes les plus sportives". C'est un enjeu important et développeur de politiques sportives, car il y a des échanges entre le monde politique et le monde associatif tant au niveau de la gestion que dans la réalisation des équipements et des projets.

Liée avec la réforme des collectivités, l'évolution des pratiques sportives est certaine. Or depuis quelques années, à la demande de la population et des pouvoirs publics, tant de l'Etat que des collectivités, nous avons de plus en plus de politiques publiques qui prennent autant de place que les politiques sportives fédérales dans le domaine de l'insertion, dans les quartiers, dans le milieu carcéral, avec la santé, avec le tourisme. Il faut être sensible d'abord pour répondre aux attentes de la société et puis contribuer à une activité économique. En 1986, le sport représentait 1% du PIB du pays, il y a 2 ans le PIB du sport représentait 2%. Donc, le poids économique du sport augmente et à l'inverse de certaines entreprises, il n'est pas dé-localisable car il est de proximité, il est incontestable et incontesté. Il peut être générateur de projets, d'emplois et d'économies.

On constate aussi, sur tout le territoire français, une augmentation des licenciés, en pratiques de loisirs et pratiques compétitives de haut niveau et paradoxalement une baisse du nombre de clubs. Les clubs se regroupent car la demande du pratiquant est devenue une exigence de qualité, plus grande qualité d'équipements, d'encadrements. Les petites structures clubs sont obligées de se réorganiser ou de fonctionner différemment.

Des changements de « collègues » vont se poser à l'Assemblée générale du CNOSF. Le Baseball n'est plus une discipline olympique et quittera le collège des disciplines olympiques pour rejoindre le collège des fédérations Omnisports ; à contrario du Golf et du Rugby qui deviennent discipline olympique.

Une action que vous devez conduire et qui paraît intéressante, répondant à des exigences, ce sont les conseils interfédéraux des sports nautiques, sports aériens et les sports de randonnée terrestre.

Certaines régions ont été touchées par la loi de décentralisation : transfert des aérodromes de la gestion de l'Etat, avec ou sans les chambres consulaires, aux collectivités et une tentation forte de certaines collectivités de récupérer le foncier pour de l'habitat ou de l'immobilier.

Pour les sports de randonnées, se développant un peu plus chaque année (pédestres, équestres, canoë), il serait intéressant, qu'ils se regroupent pour répondre aux exigences de la politique du développement durable. Trop souvent ces pratiques individuelles et non encadrées, ont tendance à ne pas respecter le milieu dans lequel elles évoluent. Pour contribuer à la protection de la nature, l'idée de regrouper, sur des sites d'accueil, des sanitaires, une salle de réunion, des parkings, des lieux de dépôts des déchets, intéresse les collectivités dans cette démarche.

- Intervention de M. DUMON

M. DUMON salue dès son entrée quelques personnalités. Il veut poursuivre la politique d'innovation mise en place dans cette région. Il faut faire face aux évolutions. Il y a un besoin de résister à ce qui se met en place aujourd'hui nationalement. Plus que résister il faut être force de proposition.

Le Mouvement sportif a participé d'une manière forte à la mise en place de cette politique régionale en matière de sport. La concertation, a permis une politique appropriée pour notre région.

Aujourd'hui, l'évolution nationale importante qu'est la réforme de l'Etat (RGPP), bouleverse la donne pour l'ensemble du Mouvement sportif au niveau régional mais aussi bien pour nous les collectivités.

La discussion en cours à l'Assemblée Nationale, de la réforme des collectivités, va à terme poser un certain nombre de problèmes. Sur cette situation complexe, il faudra réfléchir avec l'ensemble du Mouvement sportif. Comment peut-on à la fois poursuivre la politique que nous menons dans cette région mais aussi la faire évoluer en fonction des besoins que nous ressentons sur le territoire régional. Il n'y a aucune concertation, ni avec le mouvement sportif ni avec les collectivités, les régions ou les départements. Cette réforme pose un certain nombre de problèmes pour faire vivre l'ensemble de nos associations sportives. Le CNOSF a estimé un chiffre autour de 1 milliard d'euros de manque à gagner.

L'impact est d'abord d'ordre financier pour les collectivités. De nombreux départements sont dans l'impossibilité de boucler leur budget, ce qui aura un certain nombre de répercussions sur le Mouvement sportif, notamment les clubs.

Au niveau de l'aménagement du territoire, tout est remis en cause. Trop de financeurs (le mille-feuilles), sur ce point de vue, s'il n'y avait pas le "mille-feuilles" il n'y aurait peu de réalisations.

Beaucoup de collectivités ne pourraient pas supporter seules une réalisation ou un investissement important.

Au niveau de la politique de la vie associative et la politique de l'emploi, le dossier CAP' Asso. Il y a eu un petit « pic » dernièrement, dû à la proximité des échéances électorales. Il faut qu'on trouve aujourd'hui le moyen de fonctionner à budget constant, il y a environ 12.000.000 € sur l'ensemble de la vie associative. Le sport émerge à plus de 35 % du budget alloué.

3 grands projets se dessinent sur le territoire régional :

- le vélodrome qui sera adossé au CREPS, est un investissement très important, les aides proviennent du CNDS et d'autres collectivités, la ville de BOURGES et notamment le Conseil général. Mais c'est en grande partie la Région qui va apporter l'essentiel du financement.

Les 2 autres investissements importants qui vont se mettre en place au niveau régional, sont :

- la Grande Salle à Orléans (entre cinquante et 100 millions d'Euros) ;
- et 1 salle à Bourges de 5.000 places (30 à 50 millions d'euros).

Pour la clause de compétence générale, cela risque de poser un certain nombre de problèmes. On est aujourd'hui dans un exercice librement consenti avec le Mouvement sportif. Nous définissons ensemble nos politiques, nos priorités. Là on va passer aux figures imposées sans que l'on puisse discuter de quelle nature elles vont être.

Il y avait la conférence régionale du sport qui se réunissait 2 fois par an. A présent il faudrait à la place réunir des "Assises du sport" qui permettraient de traiter les questions sur l'évolution de nos politiques, les propositions que nous sommes amenés à faire et, contenu de la nouvelle situation, de discuter de la réforme des collectivités, de ses conséquences et problématiques sur le territoire régional.

Pour ces "Assises du sport" qui pourraient se tenir avant l'été, il faudrait que soit présent un représentant d'une grande fédération et d'une petite et moyenne fédération pour bien montrer qu'il va y avoir des conséquences, pas identiques pour chacun, mais qui vont poser des problèmes à tous sur le fond. Inviter un universitaire connu dans ce domaine, peut-être M. Pascal BONIFACE, qui pourrait apporter un éclairage nouveau et permettre un débat fructueux. Si l'Etat souhaite nous transférer des compétences, nous devons faire des propositions pour que ces compétences soient les plus appropriées.

On pourrait après décliner ces "Assises" par département, puisqu'il y a une réunion de concertation tous les ans pour élaborer et faire part des grandes lignes de notre budget.

Monsieur DUMON remercie toute l'assemblée.

- Intervention de M. DONDASSE

M. DONDASSE remercie le CROS pour cette invitation.

Il fait 2 observations :

La première par rapport à la bonne maîtrise du Budget du CROS 2009, qui, il y a deux ans était en grande difficulté.

La deuxième à propos du CREPS qui appartient maintenant au réseau d'excellence avec le centre d'expérimentation et d'optimisation de la performance sportive. Le CREPS est un élément fondamental de notre région.

Une convention a été signée le 03/02/2010, en présence de M. le Préfet, le Président du Conseil régional, le Président du CROS, au sein de notre préfecture se traduisant donc par la preuve d'une volonté de concertation, une volonté de travailler ensemble.

Dans le domaine des changements : le "Parcours d'excellence sportive". L'ensemble des fédérations ont été entendues. Toutes les copies ont été remises et, il y a une dizaine de jours, le ministère a validé l'ensemble des parcours de l'excellence sportive. il est prévu que ne pourront être aidées, que les structures qui en font partie.

La loi relative aux paris en ligne, qui a été votée le 6 ou 7 mai dernier, avec une autorité de régulation des jeux en ligne qui sera chargée de structurer tous ces sites. Nous attendons de cette loi une sensible augmentation des moyens du CNDS sachant que l'objectif du gouvernement, par rapport à cette loi, est également de permettre sa mise à exécution, pour le 11 juin prochain, pour la coupe du monde de football en Afrique du Sud.

Point sur le CNDS. La Région est la seule à avoir mis sur pied la ligne régionale de « crédit formation » dont l'objectif est naturellement de mettre en exergue, le rôle des têtes de réseau de notre Région et que l'année dernière c'était une expérimentation qui s'est assez bien déroulée. Il faut la parfaire, l'améliorer, et, dans la campagne actuelle qui se déroule, nous avons reconduit à hauteur de 700.000 € en ligne régionale de "crédit formation".

Toujours en rapport avec le CNDS, nous avons essayé d'avoir la meilleure concertation. Pour cela, nous nous sommes rencontrés dernièrement, le 15 avril, et nous étions toute la journée ensemble, le 22 avril. La prochaine commission territoriale aura lieu le 5 mai prochain.

Pour "l'Accompagnement éducatif" qui a été évoqué le 22 avril dernier, nous ne connaissons pas encore le montant de l'enveloppe qui sera fixé le 6 mai prochain.

Un problème concerne le concours régional « Femme et sport ». Cette année le ministère a entendu supprimer le concours « Femme et sport », il a constaté que les dossiers étaient en baisse très importante et que la qualité des dossiers était discutable. Le ministère préférerait les suspendre pour réfléchir à une autre manière de valoriser ce point.

Mais ce n'est pas parce que le concours est supprimé que les actions en faveur du "Public cible" l'est aussi.

La journée nationale « Sport et Santé » est une journée assez traditionnelle qui aura lieu le dernier week-end de septembre.

- Date de la prochaine assemblée générale :

Proposition pour le 16 Avril 2011 en Indre et Loire.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'Assemblée Générale est close.

Le Président
Jean-Louis Desnoues

La Secrétaire générale
Chantal Perrot